

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

Désordres à l'Université de Lausanne

a Cour des comptes vient de pointer une longue liste de dysfonctionnements à l'UNIL¹. Dans l'économie privée, ils seraient lourds de conséquences économiques, voire judiciaires.

Trop souvent, les achats de matériel sont validés après avoir été faits, sur présentation de la facture; c'està-dire sans planification. Son système de comptabilité ne prévoit aucun amortissement des biens mobiliers, dont il n'existe d'ailleurs pas d'inventaire. S'ensuit logiquement une course à la dépense, personne n'ayant de vue d'ensemble du matériel.

Dans son rapport de synthèse, la Cour des comptes précise: «Le suivi du budget et des dépenses est particulièrement laborieux.» Elle manie bien l'euphémisme. Concernant l'argent public, un tel chaos financier constitue en fait un véritable scandale.

La désorganisation des ressources humaines l'aggrave: les dossiers du personnel ne sont pas complets, le service juridique n'est pas écouté, les compétences réelles de certains cadres ne correspondent pas à leur cahier des charges. A suivre la Cour des comptes: «Les dossiers de recrutement ne plaident pas pour les choix opérés. »

L'opacité règne à Dorigny. Cela n'empêche pas son bureau de l'égalité de distiller des bonnes pratiques pour des «recrutements égalitaires». Elles tiennent autant du manuel d'interrogatoire testant la sensibilité du candidat aux problématiques EDI (égalité, diversité, inclusion) que du tutoriel de recherches sous avalanche du «genre sous-représenté»².

Mais il n'y a pas que ce rapport: la Direction semble avoir également perdu le contrôle de ses enseignants, à tout le moins de certains. Après avoir appelé le Département de la formation à boycotter les cortèges des Abbayes vaudoises non mixtes, la députée-chercheuse Oriane Sarrasin se vante sur les réseaux sociaux de boycotter les universités israéliennes. La climatologue Julia Steinberger, entre deux blocages de route, y a abruptement comparé Israël aux nazis³.

Quoi qu'on en pense sur le fond, ces propos engagent la réputation de l'Université, aussitôt transformée en plateforme militante unidirectionnelle par des chercheurs et enseignants abusant de leur statut pour diffuser leur vision du monde.

Il existe bien une directive pour encadrer la parole des enseignants. Mais comment la Direction peut-elle sanctionner de manière crédible ces éruptions de militantisme professoral, lorsqu'elle-même entre dans l'arène politique et rémunère le temps consacré aux actions internes lors de la grève féministe, organise par des envois électroniques le soutien à la Marche Bleue pour le climat ou distribue des tampons hygiéniques dans les toilettes des hommes?

Un désordre institutionnel prolonge ces dérives idéologiques et financières. Des organes aux fonctions mal définies poussent comme des champignons. Tirée au sort, l'Assemblée de la transition sert de police de la pensée écologique. Nourrie d'ingénierie sociale, elle veut imposer d'ici à 2025 de «former le 100 % de la communauté UNIL à la durabilité». Récemment, la Direction s'est adjoint les services d'un «advisory board», sans aucune légitimité mais prétendument composé de «personnalités inspirantes».

Pendant ce temps-là, l'UNIL a édicté dans tous les domaines 109 directives internes, dont la Cour des comptes a décrit l'incohérence générale. Ayant fini par se prendre pour une collectivité territoriale indépendante du Canton, l'UNIL est devenue un laboratoire idéologique à ciel ouvert. Elle ne cesse de donner des leçons, mais patauge à gérer son argent et son personnel. Sa direction semble surtout oublier les missions fondamentales d'une université: l'enseignement et la recherche. Cette attitude occulte les travaux méticuleux et dévoués de la majorité silencieuse qui compose son corps professoral.

Félicien Monnier

- Rapport n° 83 de la Cour des comptes: Performance des processus achat et recrutement des cadres à l'Université de Lausanne.
- https://www.unil.ch/egalite/home/ menuinst/egalite-femmes-hommes/ recrutement-egalitaire.html
- Après avoir retiré son tweet, Mme Steinberger s'est fendue à l'heure où nous mettons sous presse d'une chronique dans 24 heures du 18 mars 2024, mettant son propos en perspective. Pour elle, le devoir de mémoire de la Shoah n'interdirait pas, voire imposerait, de dénoncer l'attitude d'Israël à Gaza, décrite comme génocidaire.

Balade héraldique en pays de Vaud

Un traité d'héraldique, ça vous tente? Non. Un manuel? pas plus. Un précis? Un dictionnaire? Toujours pas. Laissez-vous plutôt séduire par une agréable balade dans notre beau pays. Je vous invite à commencer en haut de la page à gauche: l'écusson se décrit ainsi en langage approprié: de sinople à la croix d'argent chargée en pal du fer de lance du royaume de Bourgogne. On pourrait ajouter casque, cimier, supports et lambrequin, mais en l'occurrence, l'effet serait d'un maniérisme douteux. Notre bannière, création moderne, n'est pas entrée triomphalement dans Jérusalem au temps des croisades et n'a participé à aucun tournoi. Mais c'est notre marque de reconnaissance qui résume l'histoire de notre pays.

La modestie engageante du titre de l'ouvrage que nous vous proposons d'acquérir ne doit pas masquer que c'est le résultat d'une solide érudition accumulée pendant de nombreuses années et un travail obsessionnellement critique. Par souci d'homogénéité, l'auteur, graphiste de profession, a dessiné toutes les illustrations. Comme il est aussi subtil caricaturiste, il a inséré maints des-

sins humoristiques, pour prendre de la distance par rapport à un sujet qui peut paraître austère, voire ésotérique. Certes, les règles de l'héraldique sont très strictes, mais elles n'empêchent pas une grande liberté ornementale dans les compositions; un peu comme les contraintes de la fugue, ou du sonnet.

Chacun connaît ces précieux guides de randonnées qui proposent aux marcheurs de visiter des abbaves en ruines, des vestiges antiques, des sites oubliés, unissant dans le parcours les plaisirs de la géographie à ceux de l'histoire. C'est exactement ce qu'offre Olivier Delacrétaz dans sa vaste anthologie armoriale des familles et des communes vaudoises. Parfois le blason peut donner une explication toponymique: pourquoi y a-t-il trois têtes de chat sur les armoiries de Mathod? Elles se décrivent ainsi: palé d'argent et d'azur à la bande dentelée de gueules chargée de trois rencontres de matous d'or posés en pal. Quant aux bandes bleues et blanches, elles rappellent, comme les communes voisines, l'appartenance de Mathod au fief des Grandson. Cependant, les armoiries communales de Grandson sont tout autres (d'azur

au soleil soutenu d'un croissant, le tout d'or), à cause de l'extinction de la dynastie des Grandson lors du duel calamiteux au cours duquel l'infâme Girard d'Estavayer tua notre premier poète, Othon.

Outre l'aspect décoratif visuel (végétaux imaginaires, bestiaire fantastique), l'héraldique délivre une poésie unique par les mystères de son vocabulaire et le sens caché de sa symbolique: parti d'or au lion issant de gueules et de sable plain. Une telle formulation n'est-elle pas un minuscule poème en prose, une sorte de haïku occidental? Relisez-le à haute voix. Ce sont les armoiries de la commune de Palézieux.

On se tromperait en réduisant cet art à une survivance d'un lointain moyen âge, avec ses hérauts d'armes, ses combats de lice, ses guildes, ses corporations. Jamais on n'a créé autant de blasons qu'au siècle passé. Aujourd'hui chacun a ses armoiries, communautés civiles et religieuses, bourgeois et gentilshommes. On peut même déceler dans les emblèmes sportifs, voire les panneaux de signalisation routière, une lointaine dérivation d'un art qui a su maintenir sa permanence au cours des siècles

Le beau livre d'Olivier Delacrétaz offre au débutant un outil attrayant pour décrypter les secrets de ce vaste domaine; au familier il permettra d'étendre le champ de ses connaissances. En complément, un glossaire très précis définit tous les termes utilisés dans le texte. Même s'il est loin d'être exhaustif, il confère à l'ouvrage un caractère universel, puisque ce vocabulaire est celui de toute l'Europe.

Ne ratez pas l'avantageuse offre promotionnelle de souscription encartée dans ce numéro

Jean-Blaise Rochat

Carnet rose

Le 21 février 2024, à l'heure du thé, est né Gabriel Josseron. La photo qui nous est parvenue présente un très beau bébé qui dort à poings fermés. Il est manifestement heureux d'être dans un monde dont il ne partage pas encore les soucis. Il se sait protégé par Cosette et Lionel, ses adorables parents, nos amis, à qui nous adressons nos vives félicitations.

Réd.

Drogues à Lausanne: on n'arrête pas le progrès

Détestables paradoxes que

ces politiques publiques qui

et institutionnalisation.

ors d'une émission radio des Beaux parleurs, l'humoriste Nathanaël Rochat s'amusait du fait que le premier local d'injection lausannois était non-fumeur, car «faut pas déconner avec la santé».

Détestables paradoxes que ces politiques publiques qui mêlent hygiénisme, libéralisation et institutionnalisation. Nouvel exemple: dans la capitale cantonale, on peut depuis quelques mois acheter du cannabis de production «bio et locale» dans le cadre d'un projet pilote de la Ville, ridiculement intitulé CANN-L et instaurant un « point de *vente* de cannabis à but non lucratif» (nous soulignons). L'échoppe est située rue du Maupas 7 et pourvue d'un «habillage de vitrine sobre». Le projet serait «clairement orienté vers la protection de la santé». Hélas, nous n'inventons rien¹.

Une équipe de vente et une équipe scientifique liée à Addiction Suisse gèrent les 1800 Lausannois attirés par l'expérience et répondant aux critères de la législation fédérale (les mineurs et les femmes enceintes ne sont pas encore admis)². Les participants sont dotés d'une carte personnelle permettant d'acheter le cannabis et d'en justifier

la possession en cas de contrôle de police. L'idée est de « mieux comprendre la consommation de cannabis tout en renforçant la prévention», c'est-à-dire de proposer des conseils médicaux aux consommateurs tout en leur vendant de la drogue, et de « réduire le marché illégal et les nuisances qu'il engendre » en devenant dealer soi-même.

Le point de vente et l'étude scienti-

fique sont évidemment financés par les contribuables vaudois et de mêlent hygiénisme, libéralisation conclusions l'étude sont déjà écrites: on pré-

pare la légalisation. Et dire – encore un paradoxe – qu'Addiction Suisse, qui reçoit ici un juteux mandat, était à l'origine issue des milieux abstinents.

Rappelons quelques vérités. Les drogues sont du poison. De synthèse ou «naturelles», il s'agit de substances psychoactives qui altèrent l'esprit et enchaînent l'homme. L'accoutumance aux drogues prétendument douces peut mener à des habitudes de consommation toujours plus graves. Normaliser le produit d'entrée de gamme est particulièrement irrespon-

sable, et une insulte aux personnes tentant de s'extraire de leur dépendance, d'autant plus que sont bien établis les liens entre consommation de drogue et risques liés aux maladies mentales.

La société de consommation génère d'innombrables comportements addictifs. Le quidam est déjà suffisamment bombardé d'incitations diverses à

> consommer alcool (social ou pas), café, sucre, tabac, Tik Tok et Tribolo pour que les autorités se permettent d'ajouter d'autres

substances fâcheuses à cet inventaire de tentations.

Ajoutons que la régularisation (dépénalisation ou légalisation) va à l'encontre de l'idée même de prévention, qui implique un danger à prévenir, pourtant au cœur de la politique suisse des quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques et répression) dans laquelle est censée s'inscrire l'action du Canton et de la Ville.

On répète que l'abstinence, le sevrage et la répression ont échoué à combattre trafic et consommation de drogue. Nous constatons quant à nous que, pour des raisons générationnelles, l'environnement culturel et social est devenu de plus en plus hostile à ces approches alors que les drogues – douces mais pas uniquement - sont de plus en plus acceptées comme produits récréatifs.

Ainsi, les *boomers* de la Municipalité de Lausanne et d'Addiction Suisse, manifestement tous héritiers de l'esprit libertaire de 68, appliquent leur politique dangereuse à une génération de jeunes gens éduqués dans la même ambiance à coups de Suprême NTM, Tryo et Ska-P, manière de contre-culture (notamment musicale) à la petite semaine qui ferait sourire si elle ne participait pas de l'essor actuel des phénomènes addictifs.

Dernière idée géniale discutée au Conseil communal de Lausanne: un point de vente similaire au projet CANN-L consacré à la vente régulée de... cocaïne³. Grand succès dans la lutte contre les addictions: Lausanne aura bientôt ses deux locaux d'injection et ses supermarchés de drogues dures et douces.

Lionel Hort

- Communiqué de presse du 3 octobre 2023 de la Ville de Lausanne intitulé «Vente régulée de cannabis – Le projet CANN-L démarre».
- La loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) règle la fabrication, la distribution, l'acquisition et la consommation des stupéfiants et des substances psychotropes contrôlés par l'Etat. Depuis 2021, l'art. 8a LStup autorise des essais pilotes de ventes contrôlées de canna-
- Postulat du 22 septembre 2023 de M. Johann Dupuis et consorts intitulé « Un projet pilote de vente contrôlée de cocaïne pour réguler le marché noir».

10 + 4

«De mon temps», comme disent les vieux rabâcheurs, le gymnase durait deux ans, plus un trimestre d'été allégé où l'on préparait le bachot et profitait des beaux jours. Tacite et Platon ne sont pas devenus plus difficiles à lire, ni les fonctions mathématiques plus ardues à comprendre. Et pourtant les pédants, après avoir poussé la durée des études gymnasiales à trois ans, en veulent maintenant quatre. La Confédération, qui règle l'accès aux écoles polytechniques et aux études de médecine, prétend avoir la compétence de fixer cette durée et la Conférence des départements cantonaux de l'instruction publique lui emboîte le pas. La prolongation permettrait de développer l'acquisition de «compétences transversales»; on frémit à l'idée des «espaces» dévolus au développement de la créativité de nos ados, à leur sensibilisation aux «enjeux sociétaux» et aux besoins de la «durabilité».

Pour le Canton de Vaud, une année supplémentaire de formation gymnasiale aurait de lourdes conséquences: construction de nouveaux bâtiments (alors qu'il peine déjà à répondre aux besoins actuels), engagement de nombreux professeurs supplémentaires (en trouvera-t-on assez ayant l'envergure requise?), explosion des dépenses. Mais une solution plus simple reste

LA NATION

Rédaction Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier Ligue vaudoise Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h) courrier@ligue-vaudoise.ch www.ligue-vaudoise.ch IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

possible: convertir la dernière année de scolarité obligatoire en année gymnasiale pour les élèves visant une formation académique, comme le font certains cantons, au prix d'une adaptation des programmes; c'est, avec dix années de scolarité antérieure et quatre ans de gymnase, le modèle « 10+4 ».

Les associations d'enseignants n'en veulent pas, car le système serait à leurs yeux trop sélectif. Le Conseil d'Etat, dont la devise louvoyante, en maints domaines, semble être «de tout un peu», entend donc ménager la chèvre et le chou. Il opte pour le modèle 10 + 4 à l'intention des élèves les meilleurs, en offrant le modèle 11 + 4 aux autres. Mais cette solution est un leurre: l'expérience d'autres cantons montre que seule une petite minorité prend la voie

Il convient de traiter la question dans un contexte plus large. Faut-il retarder continuellement l'entrée dans la vie active? Les études universitaires se prolongent aussi; et nos jeunes gens, profitant de la prospérité ambiante, s'offrent volontiers une «année sabbatique» pendant leur parcours de formation. Or le pays manque de maind'oeuvre: au boulot sans trop attendre!

En optant pour le modèle 10 + 4 exclusivement, relativement exigeant, le Canton mettrait aussi fin à une anomalie. Aujourd'hui, sous l'effet de réformes scolaires mal ajustées et de l'air du temps, le taux vaudois de scolarisation gymnasiale est de 32,5 % – l'un des plus hauts de Suisse – alors que la moyenne helvétique est de 22,6%. Beaucoup n'obtiendront pas un titre universitaire. Et les métiers pratiques de l'artisanat, du commerce et de l'industrie sont à court de personnel. Notre politique devrait prioritairement remédier à ce déséquilibre.

Jean-François Cavin

Occident express 121

Jusqu'à son dernier souffle, feu mon beau-père sera allé à la poste tous les premiers du mois. Il y aura fait la queue des centaines de fois, sans jamais perdre patience, pour y récupérer sa retraite dans une enveloppe, en dinars et en liquide. Il se serait coupé la main droite plutôt que d'ouvrir un compte en banque. Il aurait calmement mis le feu à son appartement plutôt que de devoir se servir d'une carte de crédit. Pour lui, comme pour une quantité non négligeable de Serbes de sa génération, l'expérience enseignait qu'il était mal avisé de faire confiance aux banques. Durant les années nonante, les apprentis-sorciers du système avaient précipité une inflation à trois chiffres, au terme de laquelle on payait une miche de pain avec une valise remplie de billets de 500 milliards de dinars. Sa retraite s'était évaporée. Avant cela, durant le communisme, personne n'aurait imaginé faire usage d'une carte de crédit, tout se payait en liquide, les paiements bancaires étant d'ordinaire réservés aux grosses transactions. Et puis avant cela, c'était la guerre, et son pays occupé par l'Allemagne qui l'avait chassé, enfant, de son petit village. Mon beau-père avait ainsi appris, contre son gré et dans la douleur, à faire confiance à ce que l'on touche et jamais à ce que l'on entend. Même dans une Serbie entrée de plain-pied dans la globalisation financière, qui possède au moins l'avantage de minimiser les risques, il continuait à effectuer sa visite mensuelle au bureau de poste voisin, revenant avec son enveloppe rebondie et minutieusement affectée aux besoins de son ménage. Mon père, de la même génération mais né

en Suisse, a appris de la vie une leçon exactement opposée. Lors d'une visite récente, j'ai garé ma voiture devant son garage comme je le fais depuis vingt ans. Or au matin j'ai découvert un petit cadeau de la police sous mon essuie-glace. Dans un pli affectueusement glissé dans une pochette de plastique, il m'était suggéré avec une certaine insistance de faire parvenir à l'Etat de Vaud la somme de 120 francs pour m'être garé «sur la voie publique». Ce qui signifiait qu'un quart du pneu avant droit dépassait effectivement de huit centimètres environ sur la chaussée. Voyant que j'entendais contester cette proposition, que je savais motivée par mes plaques d'immatriculation serbes et non par ma maladresse, mon père s'est indigné: comment pouvais-je douter d'une décision de police. Dans un pays que la guerre a épargné, à travers des décennies professionnelles bénies par une croissance économique constante, se faisant virer mensuellement sa retraite sur son compte d'une banque qui jamais n'a failli, mon père a compris que la vie se déroule comme prévu. De ces deux devanciers, j'ai bénéficié en parts égales: du premier, j'ai appris que la Suisse n'est pas le monde et que mon enfance fut, en réalité, une insolente exception à la règle; du second j'ai acquis cette confiance volontairement naïve en l'avenir, qui m'a souvent épargné cette double peine qui consiste à voir un échec se profiler, puis à le subir. Pour les départager, me revient ce mot que Louis XIV, expirant, murmura à son arrière-petit-fils Louis XV: «Ne m'imitez pas.»

David Laufer

† Pierre-Yves Favez

Contemplatif et médiéval,

il travaillait hors du temps

court et sans mémoire

de la modernité.

Pierre-Yves Favez est décédé il y a quelques jours à l'âge de septante-six ans. L'avis mortuaire citait le verset 20 du chapitre 2 de l'épître aux Galates: Le Fils de Dieu m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi.

Il y a fort longtemps, nous l'avions reçu à un des Entretiens du mercredi en tant que responsable du Cercle vaudois de généalogie. Il avait captivé l'assemblée en décrivant ses expéditions de chasseur de trésors dans les galetas des cures vaudoises, à la recherche de papiers de famille et d'actes notariaux. On se l'imaginait sans peine, peint par Daumier, ou mieux, par Spitzweg, courbé sur des coffres à peine éclairés par une lucarne décorée de toiles d'araignées, souriant de contentement dans un nuage de poussière dorée et d'acariens.

Au fil des ans, son engagement archivistique opiniâtre, la passion tranquille qu'il y mettait jour après jour en avaient fait, aux yeux de tous, une cristallisation de l'idée platonicienne de l'archiviste. Archiviste, il l'était jusque dans sa barbe profuse et tourmentée, jusque dans son appartement où le sol et le mobilier, chaises incluses, disparaissaient sous les dossiers.

Il approchait la réalité non à travers un système d'idées, mais en accumulant, jour après jour, la connaissance des détails, et des détails de ces détails, à partir desquels il reconstituait l'ensemble. Quand on faisait allusion à tel petit fait saillant de l'histoire vaudoise, il montrait gentiment que c'était, comme dit le politicien face à une question trop pertinente, « plus compliqué que cela ». On comprenait alors que chaque fait est enserré dans les ramifications infinies des autres faits, dont l'historien n'en finit pas de débroussailler les relations de causalité ou de coïncidence.

Contemplatif et médiéval, il travaillait hors du temps court et sans mémoire de la modernité. A vrai dire, le temps n'existait guère pour lui. Plongé dans ses

papiers il oubliait les congés, les vacances, les heures ordinaires de travail. Il paraît qu'il oubliait parfois même les repas, au

risque, vers la fin de sa vie professionnelle, de se trouver mal.

De l'enfant, il avait gardé la curiosité primesautière, la bonne volonté, la disponibilité et l'absence d'arrière-pensée. Au fil de sa vie, il avait acquis, outre une connaissance encyclopédique de l'histoire vaudoise, en particulier celle des familles, une légère distance face aux choses, qui se manifestait par un infime sourire et un regard légèrement malicieux. Ironie, peut-être, ou plus probablement signe d'humilité: «Ce que je dis est exact, objectif et confirmé, mais ce n'est jamais que moi qui le dis...»

Tous ceux qui ont collaboré avec lui se sont accordés à reconnaître sa droiture, son rayonnement intellectuel, sa rigueur professionnelle et sa courtoisie. Tel de ses anciens collaborateurs évoque avec affection des joutes à coups de citations d'Astérix, dont il était un fin connaisseur.

Depuis les années 1930, la validation des armoiries communales est confiée par l'Etat aux Archives can-

tonales vaudoises (ACV). Pierre-Yves Favez possédait au plus haut point l'esprit héraldique. Il y retrouvait son souci

de la permanence et de l'histoire. Le vocabulaire du blason lui venait spontanément à la bouche. L'héraldique lui était une «seconde nature» selon Gilbert Coutaz, qui fut son camarade d'études et son chef aux ACV.

Dans sa passionnante étude *Les armoiries vaudoises, du Moyen Age à nos jours,* publié par la *Revue historique vaudoise*¹, Pierre-Yves Favez consacre une page aux

armoiries de la Ligue vaudoise que nos fondateurs envisageaient de substituer aux armoiries actuelles. De l'avis de Favez, qui ne s'occupait pas de politique, les armoiries de la Ligue vaudoise étaient «héraldiquement parfaites».

Depuis quelques années, les ACV subissent les bouleversements dus à l'archivage électronique et à la numérisation des documents. Les Archives sont désormais inscrites dans un réseau planétaire. Le client y vient sans se déplacer, à toute heure du jour et de la nuit. Les liens personnels s'étiolent. De ces changements, Pierre-Yves Favez fut un acteur «plus ou moins consentant» (Gilbert Coutaz). Pour autant, les compétences propres des archivistes subsistent. Les connaissances sur le contenu des fonds, la reprise inlassable des questionnements et des recoupements, la contextualisation d'archives échappent par nature au «clic informatique». Le souvenir de perfection professionnelle que laisse Pierre-Yves Favez garde ainsi tout son sens.

Olivier Delacrétaz

¹ RHV, tome 111, 2003, pp. 9-37. Cette étude fut reprise par les *Archives héraldiques suisses* de la même année, N° 117, deuxième cahier, pp. 99-122. On peut la consulter gratuitement sur internet.

Pauvreté et précarité: quelle évolution récente dans le Canton de Vaud

M. Fabrice Ghelfi, directeur général de la cohésion sociale (DGCS), est venu animer l'entretien du mercredi 21 février au sujet de l'appauvrissement du Canton. A travers diverses statistiques, nous avons pu constater que ce n'est pas le pourcentage de la population pauvre qui augmente, mais sa précarité.

Pauvreté

La notion de pauvreté au sens strict représente les personnes au bénéfice de l'aide sociale, soit 5% de la population. Une personne seule reçoit 1138.- par mois, un loyer compris entre 944.- et 1123.-, ainsi qu'une subvention à l'assurance maladie (la fourchette dépend de la région). Une famille comprenant deux adultes et deux enfants touche 2434.-, ainsi que 1617.- à 1928.- pour le loyer et 1200.- à 1300.- pour l'assurance maladie. Le travailleur pauvre, celui qui travaille tout en étant éligible à des prestations sociales, obtient, à but incitatif, un plus grand avantage. Il est plafonné à 10% du revenu. Dans un autre registre, un rentier AI ou AVS obtient un meilleur revenu, une personne seule par exemple gagnera 1675.- au lieu de 1138.-.

L'indice de pauvreté est dégressif avec l'âge, si 9% des 25-29 ans sont sous le seuil de pauvreté, seuls 5% des 50-59 ans le sont. Les étrangers sont deux fois plus concernés que les Suisses (8,8% contre 4,4%); il n'y a en revanche pas de différence hommes-femmes. En sus, les familles monoparentales (surtout les femmes) et les personnes seules de moins de 65 ans sont particulièrement touchées. Un dernier fait intéressant concernant l'aide sociale: la moitié des bénéficiaires en sort chaque année; ce

mouvement est compensé par une autre vague équivalente d'entrées.

Précarité

La direction de la cohésion sociale divise la population en déciles allant du plus pauvre (P1) au plus riche (P10). Pour comprendre la précarité, il faut calculer le potentiel de consommation d'une personne, ce qui revient à soustraire de son revenu les impôts et son assurance obligatoire. Les 10% les plus riches (P10) possèdent un potentiel de consommation de 130'000.- au minimum. La classe moyenne se situe, d'après le Canton, entre les déciles P3 et P8, son potentiel de consommation est de 40'000 à 85'000.- Les plus pauvres comprennent le premier décile P1 (pauvreté au sens large), qui ont jusqu'à 30'000.- de potentiel de consommation. Jusqu'à 50'000.- (déciles P2 à P5), la situation d'un individu est considérée comme précaire, c'est-à-dire qu'en cas de survenance d'aléas de la vie, il se retrouve en dessous du seuil de pauvreté.

Pour résumer, 10% des habitants du Canton correspondent à la définition large de la pauvreté, les 40% suivants sont considérés comme précaires. Les deux causes majeures de la précarité sont le divorce et la retraite. Les ménages de la classe moyenne inférieure (P3-5) sont les plus sensibles à l'inflation. L'augmentation de cette dernière depuis 2020 leur a coûté cher: on estime qu'une famille, du quatrième décile (P4), avec deux enfants, a perdu toute son épargne mensuelle. La présentation de Monsieur Ghelfi n'aura cédé place à aucun doute: depuis quelques années, le porte-monnaie des Vaudois a rétréci.

Sébastien Mercier

Consommer local ou national?

La consommation locale a plutôt le vent en poupe. De nombreux groupes ou personnes la défendent et certains consommateurs tentent de l'appliquer, pour des raisons d'écologie ou de soutien aux producteurs locaux. A l'inverse, la préférence nationale a plutôt mauvaise presse dans ces mêmes cercles. Celle-ci peut pourtant rejoindre la première, avec quelques avantages.

Certes, le local pourrait sous-entendre une distance encore plus réduite que l'échelle nationale, et ainsi renforcer l'aspect écologique. Mais, par rapport à la situation actuelle, la taille nationale serait déjà bien plus proche que les importations de l'autre bout du monde.

L'échelle nationale, qui comprend souvent des régions plus industrielles et d'autres plus agricoles, peut permettre de penser à davantage de productions dans différents secteurs.

La définition de la limite du «local» est aussi assez vague. Où s'arrête-t-il précisément? Le flou est encore plus large quand on parle de consommation régionale, car une région peut couvrir l'étendue du Chablais ou de l'Europe centrale. Une nation, ou du moins un Etat, possède au contraire des frontières clairement définies. Il est facile de définir quels produits sont à favoriser dans quel cadre géographique.

Ces frontières permettent d'utiliser les douanes pour contrôler et limiter les

éventuelles importations. Des mesures protectionnistes peuvent facilement s'y appuyer. La préférence nationale peut aussi être prônée et mise en place par l'Etat.

Cela ne veut pas dire qu'à l'intérieur d'une nation, toutes les productions devront traverser tout le pays, ce serait absurde. Il serait normal de préférer celles de sa commune ou des communes voisines (ou du district, en ce qui nous concerne).

Plus largement, le niveau national correspond à une communauté politique existante, ce qui permet de s'appuyer sur des institutions et une identification commune (éléments inexistants pour un «local» mal défini).

Si nous nous intéressons plus spécifiquement à notre situation, une préférence à deux niveaux pourrait exister: d'abord une préférence cantonale, puis, dans un second temps, une préférence fédérale avant de consommer d'autres productions.

Enfin, en partant d'un autre point de vue, une vision nationale devra soutenir la consommation de sa production interne, ce qui pourra, en plus de soutenir cette dernière, avoir une influence positive sur les questions écologiques et de souveraineté. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Benjamin Ansermet

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

27 mars: Le surréalisme et ses marges, les cas Balthus et Paul Klee

Avec Monsieur Yves Guignard, Docteur ès Lettres, historien de l'art.

3 et 10 avril: Vacances de Pâques

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h. www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Un casse-cou

i le prix du livre controversé existait, celui d'Emmanuel Todd, Défaite de l'Occident, l'obtiendrait. La guerre en Ukraine a rappelé aux Occidentaux que l'histoire ne s'achève pas dans un paradis consumériste. L'ouvrage de Todd scandalise l'opinion politico-médiatique. Il prédit la défaite de l'Ukraine soutenue par l'Occident face à la Russie.

Né en 1951, Todd, de nationalité française, pourvu d'origines bretonne, anglaise et juive, s'est spécialisé au début de son cursus de sociologue dans l'étude des structures familiales. On pourrait le considérer comme un homme de gauche qui déjoue, non sans jubilation, la commode distinction de la droite et de la gauche en politique. On le traite de *complotiste* et de *valet de Poutine*.

Le livre nous passionne parce qu'il aborde des questions qui nous préoccupent: les notions de vérité et de respect du réel ont-elles encore un sens? Vivons-nous dans une civilisation nihiliste, aspirée par le néant, notamment démographique? La religion chrétienne influence-t-elle encore la politique? Les nations, dont la nôtre, ont-elles un avenir?

Dans son ouvrage de 370 pages, Todd franchit les limites de l'anthropologie familiale; il se fait philosophe, économiste, géo-politologue et historien. Il accumule les cartes, les graphiques, les chiffres et les données. Nous n'avons pas la compétence de juger de la véracité des allégations de Todd; un avenir peut-être proche nous dira si ses prédictions et spéculations aventureuses tiennent la route.

Nous examinerons comment l'auteur définit les termes essentiels de son étude, puis nous résumerons celle-ci brièvement.

Todd se veut réaliste. La réalité politique est selon lui nationale. Il a voté non lors du référendum sur le traité de Maastricht en 1992. L'Etat-nation se définit par un territoire, une culture commune, un système politique. Il est nécessaire que ses échanges économiques soient équilibrés, qu'il produise et vende un peu plus qu'il n'achète à l'étranger. Une classe moyenne forte garantit le bon fonctionnement d'une nation.

La souveraineté est la capacité d'un Etat-nation à définir de manière indépendante ses politiques intérieure et extérieure sans ingérence étrangère. Les Etats vraiment souverains sont rares: les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

L'Union européenne prétend maintenir et renforcer les nations inertes qui la constituent; elle veut en réalité les voir dépérir au profit du pouvoir central bruxellois. La guerre en Ukraine a montré que l'Union européenne dépend militairement de l'OTAN, dirigée par les Etats-Unis.

Todd est dur à l'égard des Etats-Unis. Organisme essentiellement militaire et violent dirigé par une petite clique néo-conservatrice, les Etats-Unis ont perdu la direction que leur donnait la classe dirigeante blanche anglo-saxonne, les WASP. L'Amérique n'a plus que des gouvernants sans culture, aveugles à la diversité du monde, sans morale, séniles comme Biden ou vulgaires comme Trump. Todd pense que la religion aux Etats-Unis est au niveau zéro: le «croissez et multipliez» est oublié, les cultes sont moins fréquentés, les baptêmes et les mariages moins nombreux, les incinérations préférées aux inhumations, le mariage gay a été accepté, signes selon Todd que la religion chrétienne disparaît. C'est aussi le cas en Europe, voire en Russie où le pouvoir se sert de l'orthodoxie. Athée estimant que les connaissances scientifiques rendent la foi impossible, Todd respecte pourtant la religion. La perte du substrat chrétien lui semble irréversible, celle de la moralité induite par le christianisme aussi. C'est la clef des turbulences mondiales actuelles. La matrice religieuse est indispensable car les besoins spirituels demeurent, de même que le mystère de la finitude humaine à laquelle le christianisme donnait un sens. Rien ne remplace celui-ci, d'où la déification du vide, le nihilisme, pulsion de destruction des hommes et choses, qui préside aux guerres. Le nihilisme nie la notion de vérité, interdisant toute description raisonnable du monde. L'Occident vante ses valeurs tandis que son nihilisme abat toute vertu et toute moralité. Todd, en tant que scientifique, affirme que le vrai et le bien sont consubstantiels, que le faux et le mal coopèrent dans le vide.

L'Amérique et ses vassaux, les pays anglo-saxons et l'Union européenne, sont victimes de démesure et de narcissisme. Ils se croient appelés, comme au bon vieux temps des colonies, à donner des leçons au reste du monde qui ne leur obéit plus.

Le premier des onze chapitres est consacré à la Russie, Etat-nation classique et stable, démocratie autoritaire qui se porte mieux depuis l'accession de Poutine au pouvoir après une affreuse période d'anarchie entre 1989 et 1999. La Russie veut conserver la Crimée et le Donbass, tenir l'Ukraine hors de l'OTAN. Sa démographie est trop faible pour lui permettre une guerre longue. La Russie ne menace pas l'Europe. Ses 146 millions d'habitants pèsent peu face aux 800 millions de l'espace otanien.

L'Ukraine (chapitre 2) est énigmatique. Le sentiment national existe surtout à l'Ouest (Lviv) et au Centre (Kiev). Le pays ne parvient pas à former un véritable Etat. Depuis 2014, il n'est plus une démocratie. Sa partie russophone, où l'usage de la langue russe est interdit, a décliné. L'Ukraine s'est dépeuplée par une forte immigration à l'Ouest avant et durant la guerre, et à cause du départ de beaucoup de russophones vers la Russie. Sa démographie n'est pas meilleure que celle de la Russie. Todd la considère comme un Etat failli et corrompu, comme une nation nihiliste ayant besoin de la guerre pour exister et dont les élites demeurent inconsciemment attachées à la Russie.

Le chapitre 3 traite de l'Europe orientale, russophobe pour des raisons qui ne sont pas si évidentes. Todd éprouve une certaine sympathie pour la Hongrie où est né son grand-père paternel juif.

Au chapitre 4, l'auteur affirme qu'en Occident, les oligarchies démocratiques se sont substituées aux démocraties nationales.

L'Europe, sans pensée ni action autonomes, (chapitre 5) subit un suicide assisté. Seule l'Allemagne, puissance économique et nation-machine, pourrait survivre, mais un cauchemar hante les Etats-Unis: l'entente germano-russe.

La Grande-Bretagne multiculturelle (chapitre 6), désintégrée économiquement et socialement, déçoit Todd. Il était favorable au Brexit qui, croyait-il, relèverait les classes populaires anglaises et assurerait la renaissance de la nation. Ce ne fut pas le cas. En fait, la part de l'élite britannique qui avait soutenu le Brexit travaillait pour l'Amérique. Elle en est le roquet docile, atteinte d'un bellicisme à la fois triste et comique. Il existe un axe Washington-Londres-Varsovie-Kiev. Todd n'a pas un mot pour la monarchie.

Les quatre pays scandinaves (chapitre 7) sont devenus belliqueux au service de l'OTAN, malgré ou plutôt à cause de leur féminisme.

Les chapitres 8, 9 et 10 parlent des maux divers dont souffre l'Amérique, de son économie déséquilibrée, de la volatilisation de son industrie, de sa dépendance aux produits et aux ingénieurs importés, de la chute de l'espérance de vie (obésité et opioïdes), de l'abaissement du niveau scolaire, de la maladie incurable du dollar.

Le chapitre 11 explique pourquoi le *Reste du monde* a choisi le camp de la Russie.

Todd parle à peine de son propre pays. Il le qualifie de *fidèle adjudant de L'Allemagne*.

Jacques Perrin



Il est interdit de ne pas interdire

Notre monde se divise aujourd'hui entre *le monde libre* (ici) et *le monde pas libre* (là-bas). Le concept de liberté n'étant pas toujours facile à saisir, nous pouvons l'illustrer à travers deux exemples récents.

LE COIN DU RONCHON

Dans le Canton de Berne, une députée socialiste a demandé d'interdire les concours de tracteurs. Elle estime que «ces manifestations appartiennent à une époque révolue et polluent inutilement les sols». Elle aurait pu ajouter que, d'une manière générale, l'agriculture c'est mal parce que ça pollue et ça abîme la terre. (Et surtout ça consacre l'intolérable présence de l'être humain dans la nature, alors que ce dernier est plutôt fait pour vivre dans des écoquartiers comme celui des Plaines-du-Loup à Lausanne.) Et puis, les paysans sont payés pour remplir des formulaires de demande de paiements directs, pas pour s'amuser! Le divertissement, surtout s'il est bruvant, est réservé aux minorités urbaines qui expriment la diversité; ce n'est pas pour des ruraux dont le mode de vie est d'un autre âge (et qui votent rarement socialiste). Où va-ton si on les laisse s'amuser avec leurs vilaines machines polluantes?

Pendant ce temps, à Lausanne, le Conseil communal a accepté par 50 voix contre 16 un postulat écologiste visant à quasiment interdire la construction de piscines privées. L'initiateur de cette brillante idée, qui se trouve être aussi «co-président des Jeunes Vert-e-s suisse» (sic; à force de martyriser la terminaison des mots, ils en oublient les accords les plus élémentaires), dénonce «une aberration écologique», dès lors qu'il existe des piscines publiques et un lac au sud de la ville. (Nous ignorons si les logements de l'écoquartier des Plaines-du-Loup possèdent des salles de bains, ou si les habitants sont priés d'économiser le précieux liquide en allant faire leurs ablutions aux points d'eau pu

Nous comprenons ainsi que le monde *libre* est un monde où il est nécessaire d'*interdire* presque tout (notamment les concours de tracteurs et les piscines privées, mais aussi beaucoup d'autres choses, des aliments, des modes de transport, des idées, etc.); en contrepartie, n'importe quel nigaud est *libre* de publier des commentaires stupides sur les réseaux sociaux, et les politiciens élus par ces mêmes nigauds sont *extrêmement libres* de limiter la liberté de leurs concitoyens.

En raison de la place limitée qui nous est impartie, nous nous abstenons délibérément de toute comparaison avec le monde pas *libre*.

((1/2)

L'influence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

[...] Sans que le peuple s'en rende vraiment compte, de nombreuses révisions du droit et des procédures sont directement inspirées des arrêts de la CEDH [...] De fil en aiguille, les anciens systèmes judiciaires européens se transforment. Le principe de subsidiarité dont la CEDH se réclame devient caduc dès lors que toutes les juridictions se sont alignées sur elle! La rareté des condamnations de la Suisse témoigne du fait que, en excellente élève, son droit s'est fidèlement adapté et que ses magistrats veillent en permanence à ne pas se faire retoquer par l'instance européenne. [...]

D'autres critiquent une évolution de l'acception des droits de l'homme dictés par Strasbourg frisant l'absurde parfois, en particulier dans le registre de l'immigration, auquel les peuples sont très sensibles. Au gré des arrêts, force est de constater que les Etats ne sont plus en mesure de décider de leur politique migratoire tant la CEDH vient casser leurs tentatives de fermeté. [...]

Chronique de Marie-Hélène Miauton dans *Le Temps* du 25 février 2024